PHARMAGEST INTERACTIVE

Société anonyme

5 Allée de Saint Cloud

54600 VILLERS-LES-NANCY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

Batt Audit

58 boulevard d'Austrasie

54000 Nancy

Deloitte & Associés

153 rue André Bisiaux

54320 Nancy-Maxéville

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

PHARMAGEST INTERACTIVE

Société anonyme

5 Allée de Saint Cloud

54600 VILLERS-LES-NANCY

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société PHARMAGEST INTERACTIVE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société PHARMAGEST INTERACTIVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des frais de Développement

Comme précisé dans les notes 3.2 et 3.4 de l'annexe aux comptes consolidés, les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles sur la base des frais encourus, pour une valeur brute de 57.718 Keuros (dont 16.229 Keuros en cours) et une valeur nette d'amortissement de 30.119 Keuros au 31 décembre 2020, dès lors que les conditions suivantes sont réunies : le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ; la faisabilité technique du projet est démontrée ; le Groupe PHARMAGEST a l'intention d'achever le projet et de l'utiliser ou de le vendre ; il existe un marché potentiel pour les développements issus de ce projet ou son utilité en interne est démontrée ; les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les notes 1.3 et 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés précisent que l'estimation de la valeur recouvrable de ces actifs incorporels constitue une estimation significative réalisée par le groupe, en application de la méthode de valorisation des « Discounted Cash Flows ». Le test de dépréciation est réalisé annuellement pour les frais de développement non encore mis en service, comme indiqué dans la note 5.2 de l'annexe.

Nous avons considéré l'évaluation des projets de développement activés comme un point clé de l'audit car les perspectives évoquées ci-dessus et les analyses qui en découlent sont par nature dépendantes d'hypothèses, estimations et appréciations de la part du management.

Dans le cadre de notre mission, nous avons notamment:

· pris connaissance, sur la base d'entretien avec la direction de la R&D, des perspectives d'utilisation commerciale des différents projets dont les coûts de développement ont été activés et non encore mis en service ;

· vérifié la cohérence des flux de trésorerie prévisionnels avec les hypothèses retenues dans le cadre de la construction budgétaire et validées par le conseil d'administration ;

· vérifié en particulier la cohérence des projections de trésorerie utilisées lors de la réalisation des tests de dépréciation des développements de l'exercice précédent avec les flux de trésorerie réels sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

· évalué le bien-fondé des taux d'actualisation et de croissance à l'infini utilisés dans les calculs de valeurs recouvrables de ces actifs incorporels, par comparaison avec des données de marché observables dans le secteur d'activité de la société.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes 3.2, 3.4 et 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Evaluation des écarts d'acquisition

Dans le cadre de son développement, le Groupe PHARMAGEST a été amené à faire des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs écarts d'acquisition, figurant pour un montant brut de 66.066 Keuros au bilan 31 décembre 2020, comme précisé dans les notes 3.1 et 3.4.1 de l'annexe aux comptes consolidés. Les tests de dépréciation réalisés par la société à la clôture 2020 ont conduit à constater une dépréciation de 515 Keuros, telle que présentée dans la note 3.4.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Ces écarts d'acquisition, qui correspondent à l'écart entre le prix d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs acquis, ont été alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT pour lesquels les bénéfices ou synergies de l'acquisition sont attendus, comme indiqué dans les notes 3.4.1 et 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Une dépréciation d'actif est comptabilisée, comme précisé dans la note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés, lorsque la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisition est inférieure à leur valeur nette comptable. Ainsi, toute évolution défavorable des rendements attendus des UGT ou groupes d'UGT auxquelles des écarts d'acquisition ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel les UGT ou groupes d'UGT opèrent, est de nature à affecter de manière sensible la valeur recouvrable et à nécessiter la constatation d'une dépréciation, soit annuellement à l'issue du test obligatoire, soit en cours d'exercice en cas d'indice de perte de valeur. Une telle évolution implique d'apprécier à nouveau la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur, ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

La note 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés précise par ailleurs que la valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT a été déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs la composant, ces derniers étant issus des projections de la Direction du groupe. La détermination de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition repose très largement sur l'utilisation d'estimations par la direction (note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés), s'agissant notamment des hypothèses prévisionnelles, du taux de croissance retenu pour les projections de flux de trésorerie et du taux d'actualisation qui leur est appliqué.

Nous avons donc considéré l'évaluation des écarts d'acquisition comme un point clé de l'audit.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société au référentiel IFRS et avons pris connaissance du système de contrôle interne afférent. Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie et vérifié notamment :

- la correcte allocation des écarts d'acquisition aux UGT et l'exhaustivité des valeurs d'actifs à tester ;

· le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie par rapport au contexte économique et financier dans lequel opèrent les UGT, et leur cohérence avec les projections de la Direction du groupe, en comparant notamment les prévisions de trésorerie faites pour l'année écoulée aux réalisations effectives ;

· la cohérence du taux de croissance à l'infini retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché et le consensus établi par les principaux acteurs ;

· la cohérence des taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie estimés, en vérifiant d'une part que le taux de référence des analystes financiers ayant une connaissance du secteur d'activité correspond au taux retenu sur les activités matures, et d'autre part que ce taux est ajusté sur les activités en développement afin d'intégrer la notion de prime de risque associée ;

· l'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes 3.4.1, 3.4.2 et 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué

n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société PHARMAGEST INTERACTIVE par l'assemblée générale du 27 juin 2017 pour Deloitte & Associés et par celle du 30 mai 2002 pour Batt Audit.

Au 31 décembre 2020, Deloitte & Associés était dans la 4ème année de sa mission sans interruption et Batt Audit dans la 19ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet

de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n°537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Nancy, le 29 avril 2021

Les commissaires aux comptes

Batt Audit Deloitte & Associés

Isabelle SAGOT Loïc Muller

Isabelle SAGOT Loïc MULLER

18.1.6. États financiers consolidés du Groupe PHARMAGEST (normes IFRS)

18.1.6.1. Bilan normes IFRS

État de la situation financière – Actif – En K€	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	3.4.1/2	36 628	29 964
Écarts d'acquisition	3.4.1/2	65 551	49 790
Immobilisations corporelles	4.1/2	27 456	19 491
Actifs financiers non courants	6.1	44 501	50 723
Titres mis en équivalence	2.1.2	8 431	7 763
Impôt différé actif	9.2.2	2 337	2 795
Total actifs non courants		**184 904**	**160 527**
Actifs courants			
Stocks et en-cours	7.5	6 777	4 441
Clients et comptes rattachés	7.4	31 767	34 565
Autres créances	7.4	9 047	7 959
Actifs financiers courants	6.2	29 651	29 242
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.3	33 630	21 366
Total actifs courants		**110 873**	**97 573**
TOTAL		**295 777**	**258 100**

État de la situation financière - Capitaux propres et Passif - En K€	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres			
Capital		3 035	3 035
Réserves consolidées		109 508	96 175
Résultat de l'exercice		30 714	28 403
Capitaux propres part du groupe		**143 257**	**127 613**
Réserves intérêts minoritaires		3 745	2 341
Résultat intérêts minoritaires		1 951	1 958
Intérêts minoritaires		**5 696**	**4 299**
Total capitaux propres (ensemble consolidé)	**10**	**148 953**	**131 911**
Passifs non courants			
Provisions à long terme	11.1	5 264	4 577
Dettes financières à long terme	6.4	55 010	47 480
Impôt différé passif	9.2.2	855	635
Autres dettes à long terme	7.6	4 329	1 347
Total passifs non courants		**65 458**	**54 040**
Passifs courants			
Provisions à court terme	11.1	252	338
Part à moins d'un an des dettes financières	6.4	16 804	9 996
Dettes fournisseurs	7.6	14 214	13 363
Impôt exigible	7.6	787	867
Autres dettes à court terme	7.6	49 309	47 585
Total passifs courants		**81 366**	**72 149**
TOTAL		**295 777**	**258 100**

18.1.6.2. Compte de résultat consolidé normes IFRS

Compte de résultat - En K€	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	7.1	171 754	158 569
Autres produits de l'activité		0	0
Sous-total produits d'exploitation		**171 754**	**158 569**
Achats consommés		-32 237	-29 921
Charges de personnel		-60 854	-56 309
Achats et charges externes		-20 212	-20 401
Impôts et taxes		-3 479	-2 983
Dotations aux amortissements	7.7	-9 015	-7 444
Dotations aux provisions	7.7	-126	-654
Autres produits et charges		819	-8
Sous-total charges d'exploitation		**-125 105**	**-117 719**
Résultat opérationnel courant		**46 649**	**40 849**
Autres produits opérationnels		0	0
Autres charges opérationnelles		-515	-0
Résultat opérationnel		**46 134**	**40 849**
Produits de trésorerie et équivalents [1]	6.5	1 340	1 266
Coût de l'endettement financier brut [1]	6.5	-571	-503
Coût de l'endettement financier net [1]		**769**	**763**
Autres produits et charges financières [1]	6.5	-959	730
Charge d'impôt		-13 397	-13 307
Badwill		0	0
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence		119	-63
Résultat net des activités poursuivies		**32 666**	**28 972**
Résultat net des activités abandonnées		**0**	**1 389**
Résultat net de l'exercice		**32 666**	**30 361**
Résultat part du groupe		**30 714**	**28 403**
Résultat part des intérêts minoritaires		**1 951**	**1 958**
Résultat (part du groupe) de base par action	**10.4**	**2,04**	**1,89**
Résultat (part du groupe) dilué par action	**10.4**	**2,02**	**1,87**

[1] Dans le comparatif 2019, la présentation du résultat financier par rubrique a été revue et modifiée par rapport aux états financiers publiés au titre de l'exercice 2019.

18.1.6.3. État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

État du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - En K€	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net	**32 666**	**30 361**
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net		
Écart de conversion	-54	44
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	0	0
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	0	0
Impôts liés	0	0
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		
Réévaluation des immobilisations	0	0
Réévaluation/écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies	-176	-7
Charge stock-options sur période	26	0
Impôts liés	44	2
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**-161**	**39**
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**32 505**	**30 400**
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	**30 580**	**28 427**
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	**1 925**	**1 973**
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part du groupe) - de base par action	2,16	1,89
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part du groupe) - dilué par action	2,14	1,87

18.1.6.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés normes IFRS

Tableau des flux de trésorerie – En K€	31/12/2020	31/12/2019
I. Opérations et investissements d'exploitation		
Résultat opérationnel	**46 134**	**40 849**
Dotations nettes aux amortissements et provisions, hors éléments fiscaux et financiers	9 167	7 938
Autres charges calculées, hors éléments financiers	26	-0
Plus ou moins-value de cessions d'actifs immobilisés	156	114
Autres retraitements	-0	-0
Capacité d'autofinancement générée par l'activité	**55 483**	**48 902**
Coût de la dette financière brute, intérêts versés	-571	-414
Impôts payés	-12 887	-12 728
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts	**42 025**	**35 759**
Variation des stocks	-702	762
Variation des créances clients	4 458	-1 992
Variation des fournisseurs	-1 215	966
Variation des autres créances et dettes	2 643	5 170
Variation du besoin en fonds de roulement	**5 184**	**4 906**
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation	47 208	40 665
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-19 674	-17 008
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	18	524
Dépôts de garantie et autres flux d'investissements d'exploitation	49	148
Investissements d'exploitation	**-19 607**	**-16 336**
Variation de la trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation	27 601	24 329
II. Investissements financiers		
Acquisitions d'investissements financiers	-0	-2 650
Cessions d'investissements financiers	0	0
Incidences des acquisitions et cessions de titres consolidés [1]	-19 529	-14 118
Variation de la trésorerie issue des investissements financiers	-19 529	-16 768
III. Opérations en capital		
Augmentation de capital PHARMAGEST INTERACTIVE	0	0
Augmentation de capital des filiales souscrites par les minoritaires	0	0
Acquisitions et cessions d'actions PHARMAGEST INTERACTIVE (actions propres)	856	243
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0	0
Dividendes versés par PHARMAGEST INTERACTIVE	-13 549	-12 761
Dividendes versés par les filiales consolidées aux minoritaires	-952	-736
Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	0	0
Variation de la trésorerie issue des opérations en capital	-13 645	-13 254
IV. Opérations de financement		
Émission ou souscription d'emprunts et dettes financières	22 155	15 350
Remboursements d'emprunts et dettes financières	-11 564	-8 836
Acquisitions et cessions de placements financiers (titres disponibles à la vente/autres actifs financiers)	5 872	-13 200
Produits de trésorerie et équivalents, intérêts reçus	1 340	1 934
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement	17 803	-4 752
IV. Incidence des écarts de conversion/instruments financiers et autres produits/charges financières	-34	-31
Variation de la trésorerie nette	12 196	-10 476
Disponibilités à l'ouverture	21 366	32 569
Concours bancaires à l'ouverture	344	1 071
Disponibilités à la clôture	33 630	21 366
Concours bancaires à la clôture	411	344
Variation de la trésorerie nette	12 196	-10 476

[1] La ligne « Incidences des acquisitions et cessions de titres consolidés » comprend, à hauteur de 2 275 K€, la trésorerie apportée par les acquisitions réalisées sur l'exercice (les investissements sont ainsi présentés en net de la trésorerie récupérée), y compris augmentation de capital.

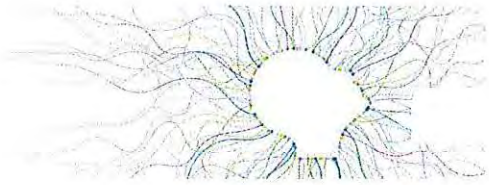

18.1.6.5. Tableau de variation des capitaux propres normes IFRS

Tableau de variation des capitaux propres - En K€	Part du Groupe					Capitaux propres – Part des minori-taires	Total capitaux propres
	Capital	Réserves et résultats consolidés	Titres auto-détenus	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux propres – Part du Groupe		
Capitaux propres au 31/12/2018	**3 035**	**116 587**	**-4 900**	**-875**	**113 847**	**3 204**	**117 051**
Changement de méthodes comptables		**-12**			**-12**		**-12**
Capitaux propres au 01/01/2019	**3 035**	**116 575**	**-4 900**	**-875**	**113 835**	**3 204**	**117 039**
Opération sur capital		-452			-452		-452
Paiements fondés sur des actions							0
Opérations sur titres auto-détenus			243		243		243
Dividendes		-12 761			-12 761	-827	-13 588
Résultat net de l'exercice		28 403			28 403	1 958	30 361
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				24	24	15	39
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		**28 403**		**24**	**28 427**	**1 973**	**30 400**
Autres		**-1 679**			**-1 679**	**-52**	**-1 731**
Variations de périmètre							**0**
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle							**0**
Capitaux propres au 31/12/2019	**3 035**	**130 086**	**-4 657**	**-851**	**127 613**	**4 299**	**131 911**
Changement de méthodes comptables							**0**
Capitaux propres au 01/01/2020	**3 035**	**130 086**	**-4 657**	**-851**	**127 613**	**4 299**	**131 911**
Opération sur capital							0
Paiements fondés sur des actions							0
Opérations sur titres auto-détenus			856		856		856
Dividendes		-13 549			-13 549	-528	-14 077
Résultat net de l'exercice		30 714			30 714	1 951	32 666
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-134	-134	-26	-160
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	**0**	**30 714**	**0**	**-134**	**30 580**	**1 925**	**32 505**
Autres							**0**
Variations de périmètre		**-2 243**			**-2 243**		**-2 243**
Changement dans les participations dans les filiales sans perte de contrôle							**0**
Capitaux propres au 31/12/2020	**3 035**	**145 008**	**-3 801**	**-985**	**143 257**	**5 696**	**148 953**

18.1.6.6. Notes annexes aux comptes consolidés

Les comptes se caractérisent par un état de situation financière représentant un total bilan de 295 777 K€ et un résultat net global de 32 505 K€.

NOTE 1. - Principes comptables

1.1. Textes appliqués

1.1.1. Évolution du référentiel comptable en 2020

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2020 du Groupe PHARMAGEST sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) et interprétations de l'IFRIC telles que publiées par l'IASB et approuvées par l'Union Européenne (publication au JOUE – Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les principes comptables suivis par le Groupe PHARMAGEST sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers du Groupe PHARMAGEST au 31 décembre 2019 à l'exception des normes, amendements et interprétations suivantes devenus obligatoires pour l'exercice 2020 :

- **Les amendements à IFRS 3** sur la définition d'une entreprise ;
- **Les amendements à IAS 1 et IAS 8** sur la définition du terme « significatif » ;
- **Les amendements IFRS 9, IAS 39, IFRS 7** en lien avec la réforme des taux interbancaires de référence ;
- **L'amendement à IFRS 16** sur l'allègement des loyers liés à la COVID-19 ;
- **Les amendements des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS**.

Le Groupe n'est pas concerné par les nouvelles normes ou amendements de normes publiés et applicables au 1er janvier 2020.

L'impact d'IFRS 16 sur les comptes du Groupe PHARMAGEST dépend de la composition du portefeuille de contrats, des taux d'intérêts retenus pour actualiser les paiements futurs ainsi que de l'estimation de la durée de chacun de ces contrats (incluant les options de résiliation ou de renouvellement dont l'exercice est raisonnablement certain).

1.1.2. Normes, amendements et interprétations dont l'application entre en vigueur au 1er janvier 2021

Les normes applicables au Groupe PHARMAGEST, à compter du 1er janvier 2021, sont les suivantes :

- **Les amendements à IFRS 4** concernant les contrats d'assurance ;
- **Les amendements IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16** en lien avec la réforme des taux interbancaires de référence.

Ces textes n'ont pas donné lieu à application anticipée au 31 décembre 2020 comme autorisé par les textes.

L'application de ces normes ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe PHARMAGEST.

1.1.3. Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures au 1er janvier 2021

En 2021, les groupes de travail mis en place par le Groupe PHARMAGEST se poursuivront pour appréhender et évaluer les impacts de l'application des normes suivantes :

- **IFRS 17 et amendements** relatifs aux contrats d'assurance ;
- **Les amendements à IFRS 10 et IAS 28** sur les ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le Groupe et les entités mises en équivalence ;
- **Les amendements à IAS 1** et la présentation des états financiers - classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants ;
- **Les amendements à IAS 16** relative aux immobilisations corporelles - Produits générés avant l'utilisation prévue ;
- **Les amendements à IFRS 3** concernant la mise à jour du cadre conceptuel ;
- **Les amendements à IAS 37** et les coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire ;
- **Processus annuel d'amélioration des normes cycle 2018-2020**.

1.2. Présentation des états financiers

1.2.1. Compte de résultat

Le Groupe PHARMAGEST a pour activités principales la conception de logiciels spécialisés en gestion destinés aux officines pharmaceutiques ainsi que la distribution « clé en main » de ses solutions informatiques. Le résultat opérationnel courant provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires.

Les « Autres produits et charges opérationnels » comprennent les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel du Groupe PHARMAGEST. Il s'agit en particulier des dépréciations de marques et écarts d'acquisition. Il s'agit également, s'ils sont significatifs et non récurrents, des effets de variations de périmètre, des plus ou moins-values de cessions d'actifs immobilisés, des frais de restructuration, des frais liés à des litiges, ou de tout autre produit ou charge non courant susceptible d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre.

1.2.2. Tableau de variation de trésorerie

La variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation est déterminée sur la base du résultat opérationnel, qui est ajusté des transactions n'ayant aucun effet sur la trésorerie.

À noter que les avances reçues et remboursables dans le cadre de projets de Recherche et Développement sont présentées dans l'agrégat « Autres créances et autres dettes » au sein de la variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation.

1.3. Base d'évaluation, jugement et utilisation d'estimations

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui peuvent être comptabilisés selon la convention de la juste valeur.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe PHARMAGEST pour l'établissement des états financiers portent sur la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles, en ce compris les frais de développement et les écarts d'acquisition comme indiqué en Note 5 des comptes consolidés.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe PHARMAGEST révise ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour.

Outre l'utilisation d'estimations, la Direction du Groupe PHARMAGEST a fait usage d'appréciation pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise les problématiques comptables concernées.

NOTE 2. - Périmètre de consolidation

2.1. Principes et méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées par le Groupe PHARMAGEST sont les suivantes :

Intégration globale

Concerne les sociétés dans lesquelles le Groupe PHARMAGEST est exposé ou a droit à des rendements variables et dans lesquelles il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir décisionnaire (politiques financières et opérationnelles) détenu sur ces dernières.

Toutes les transactions et positions inter-sociétés du Groupe PHARMAGEST sont éliminées en totalité pour les sociétés consolidées par intégration globale.

Mise en équivalence

S'applique aux entreprises associées dans lesquelles le Groupe PHARMAGEST exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20%. Selon cette méthode, le Groupe PHARMAGEST enregistre sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé la « part dans le résultat des sociétés mises en équivalence ».

L'exercice social de toutes les sociétés du périmètre de consolidation coïncide avec l'année civile sauf pour les créations et acquisitions sur l'exercice. Les bilans et comptes de résultat des sociétés du Groupe PHARMAGEST utilisés sont ceux disponibles à date et clos au 31 décembre 2020.

2.1.1. Sociétés consolidées par intégration globale

Société	Siège social	% contrôle	% intérêt
PHARMAGEST INTERACTIVE	Villers-lès-Nancy (54)	société consolidante	
ADI [1]	Saclay (91)	50	50
ASCA INFORMATIQUE	Chessy (77)	100	100
AXIGATE	Paris (75)	100	100
CAREMEDS	Eastleigh (Angleterre)	51,82	51,82
DIATELIC	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
DICSIT INFORMATIQUE	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
EHLS	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
HDM	Port Louis (Ile Maurice)	100	100
HEALTHLEASE	Paris (75)	100	100
I-MEDS	Schwarzach am Main (Allemagne)	60	31,09
INTERNATIONAL CROSS TALK	Aubière (63)	100	100
KAPELSE	Villers-lès-Nancy (54)	75	75
MALTA BELGIUM	Gosselies (Belgique)	100	100
MALTA INFORMATIQUE	Mérignac (33)	100	100
MULTIMEDS	Wicklow (Irlande)	51	51
NANCEO	Paris (75)	70	70
NOVIA SEARCH	Florange (57)	100	67,97
NOVIATEK	Schifflange (Luxembourg)	79,97	67,97
PANDALAB	Nancy (54)	56,27	56,27
PHARMAGEST BELGIUM	Gosselies (Belgique)	100	100
PHARMAGEST ITALIA	Macerata (Italie)	82,50	82,50
PHARMAGEST LUXEMBOURG	Windhof (Luxembourg)	100	100
SAILENDRA	Villers-lès-Nancy (54)	84,63	84,63
SCI HUROBREGA	Quéven (56)	100	100
SEAA	Chessy (77)	100	100
SVEMU INFORMATICA FARMACEUTICA	San Marco dei Cavoti (Italie)	80	66

[1] Compte tenu des relations économiques et contractuelles existant entre PHARMAGEST INTERACTIVE et ADI (distributeur des produits LGPI Global Services®), et du contrôle de cette société (répartition égalitaire des membres du Conseil d'Administration, nomination du Président soumis à l'accord exprès du Groupe PHARMAGEST), ADI détenue à 50% est consolidée par intégration globale.

2.1.2. Sociétés consolidées par mise en équivalence

Société	Siège social	% contrôle	% intérêt
BGM INFORMATIQUE	Chessy (77)	29,20	29,20
GROUPE DOMEDIC	Québec (Canada)	28,32	28,32
PHARMATHEK	Vérone (Italie)	49,00	49,00

BGM INFORMATIQUE est spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels. BGM INFORMATIQUE est un agent commercial historique du LGPI Global Services® dans la région parisienne. La situation financière au 31 décembre 2020 présente un profit annuel hors dotation provision indemnités départ en retraite de 171 K€ (166 K€ y compris cette dotation) avec une situation nette positive de 243 K€. Retraitée de la provision indemnités départ en retraite, la situation nette est de 166 K€.
Le Groupe PHARMAGEST considère qu'il ne dispose que d'une influence notable.

GROUPE DOMEDIC (société canadienne) a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes aux prises avec des problèmes de santé nécessitant un traitement médical régulier. Le GROUPE DOMEDIC développe ainsi des produits pour accompagner les personnes conscientes de l'importance pour leur bonne santé d'un suivi rigoureux de leurs traitements médicaux.
La situation financière au 31 décembre 2020 présente une perte de 799 KCAD avec une situation nette négative de 1 398 KCAD.
Le Groupe PHARMAGEST considère qu'il ne dispose que d'une influence notable.

PHARMATHEK (société italienne) est spécialisée dans la conception, le développement et l'installation de systèmes automatisés pour pharmacies. La situation financière au 31 décembre 2020 présente un bénéfice de 465 K€ avec une situation nette positive de 7 443 K€.
Le Groupe PHARMAGEST considère qu'il ne dispose que d'une influence notable. En effet, les règles de gouvernance précisent que les décisions relatives aux opérations courantes sont prises à la majorité simple (i.e. possible sans l'accord des Administrateurs PHARMAGEST), en particulier le Président est choisi à la majorité simple. PHARMAGEST INTERACTIVE ne dispose d'un droit de véto que sur les décisions stratégiques.

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Reclassement	Écart de change	Variation de périmètre	Valeur brute au 31/12/2020
Titres mis en équivalence [1]	7 763	269	-150	-65	5	607	8 431

[1] Les titres mis en équivalence sont calculés sur la base des capitaux propres retraités et tiennent aussi compte des écarts d'acquisition.

En K€	Capitaux propres	Capitaux propres retraités	Quote-part Groupe	Écart d'acquisition net	Mise en équivalence
BGM INFORMATIQUE	166	185	54	566	620
GROUPE DOMEDIC	-894	-721	-208	603	395
PHARMATHEK	7 442	7 442	3 647	3 769	7 416
TOTAL					8 431

2.1.3. Intérêts minoritaires

En application de la norme IFRS 12, le Groupe PHARMAGEST tient à indiquer que les filiales avec des intérêts minoritaires ne sont pas significatives par rapport aux agrégats financiers du Groupe PHARMAGEST et leurs informations financières ne sont, par conséquent, pas présentées dans l'annexe des comptes du Groupe PHARMAGEST.

Le Groupe PHARMAGEST n'a pas identifié de restrictions importantes sur les intérêts détenus dans ses filiales.

2.1.4. Sociétés non consolidées

Il est précisé l'absence d'entité ad hoc au sein du Groupe PHARMAGEST.

2.2. Évolutions du périmètre de consolidation

2.2.1. Variations de périmètre au cours de l'exercice

- Rachat par PHARMAGEST INTERACTIVE des actions d'un minoritaire KAPELSE, portant sa participation à 75%.
- Prise de participation majoritaire de MALTA INFORMATIQUE à hauteur de 56,27% dans la société PANDALAB spécialisée dans la messagerie instantanée et sécurisée pour les professionnels de la santé.
- Acquisition par PHARMAGEST INTERACTIVE de 100% d'ASCA INFORMATIQUE spécialisée dans le secteur d'activité de l'édition de logiciels système et de réseau. ASCA INFORMATIQUE détient 100% du capital de SEAA, spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de gros (commerce interentreprises) de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication.
- Rachat par PHARMAGEST INTERACTIVE des actions des minoritaires DIATELIC, portant sa participation à 100%.
- Rachat par MALTA INFORMATIQUE des actions des minoritaires INTERNATIONAL CROSS TALK (ICT), portant sa participation à 100%.
- Liquidation de la société UK PHARMA.
- Prise de participation minoritaire de la société PHARMAGEST INTERACTIVE, à hauteur de 29,20% dans le capital de BGM INFORMATIQUE spécialisée dans le secteur d'activité du commerce de gros (commerce interentreprises) d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels.
- Fusion absorption des sociétés HAPPY HEALTH ORGANIZER et SOPHIA SANTE par la société INTERNATIONAL CROSS TALK (ICT).
- Rachat par PHARMAGEST INTERACTIVE des actions de quatre actionnaires minoritaires de SAILENDRA, portant sa participation à 84,63%.
- Cession de 30% des titres de NANCEO sans perte de contrôle.

Ces regroupements ont été comptabilisés sur des bases définitives.

Compte tenu de l'impact non significatif de ces variations de présentation de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma.

2.2.2. Variations de périmètre au cours de l'année précédente

- Réalisation d'une Transmission Universelle de Patrimoine de la société CP INTERACTIVE à la société PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Changement de la dénomination sociale de SABCO en PHARMAGEST LUXEMBOURG ;
- Changement de la dénomination sociale de SABCO SERVICES en PHARMAGEST BELGIUM ;
- Prise de participation minoritaire de PHARMAGEST INTERACTIVE à hauteur de 13,89% dans le capital de la société EMBLEEMA ;
- Cession (100%) de la société INTECUM par PHARMAGEST INTERACTIVE à la société PHARMATHEK ;
- Souscription par la société PHARMAGEST INTERACTIVE à une augmentation de capital de la société italienne PHARMATHEK à hauteur de 49% ;
- Réalisation d'une fusion des sociétés INFARMA, INSERVICE, MACROSOFT, MACROSOFT BUILDING et TEKNEMA à la société PHARMAGEST ITALIA ;
- Acquisition de titres complémentaires de PHARMAGEST ITALIA faisant passer la participation de PHARMAGEST INTERACTIVE de 79% à 82,5% du capital ;
- Prises de participations majoritaires de la société MALTA INFORMATIQUE à hauteur de 70% dans le capital d'INTERNATIONAL CROSS TALK, 100% du capital de HAPPY HEALTH ORGANIZER et 100% du capital de SOPHIA SANTE ;
- Prise de participation de la société CAREMEDS à hauteur de 60% dans le capital de la société allemande I-MEDS ;
- Création de MALTA BELGIUM, filiale à 100% de MALTA INFORMATIQUE ;
- Liquidation de la société WELFINITY GROUP ;
- Liquidation de la société DOMEDIC EUROPE ;
- Prise de participation majoritaire de la société PHARMAGEST ITALIA, à hauteur de 80%, dans le capital de la société italienne SVEMU INFORMATICA FARMACEUTICA.

Ces regroupements ont été comptabilisés sur des bases définitives.

Compte tenu de l'impact non significatif de ces variations de présentation de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma.

NOTE 3. - Immobilisations incorporelles

3.1. Écarts d'acquisition

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle.

L'ajustement des valeurs d'actif et passif est effectué dans les 12 mois à compter de la date d'acquisition.

La différence entre le coût de la prise de contrôle et la quote-part du Groupe PHARMAGEST dans la juste valeur de ces actifs, passifs et passifs éventuels est inscrite en écarts d'acquisition.

Le coût de la prise de contrôle est le prix payé par le Groupe PHARMAGEST dans le cadre d'une acquisition, ou l'estimation de ce prix si l'opération se fait sans versement de trésorerie, à l'exclusion des frais liés à l'acquisition qui sont présentés en charges opérationnelles.

La norme IFRS 3 révisée introduit l'obligation de prendre en compte dans le coût du prix payé la juste valeur des paiements conditionnels.

La prise de contrôle par acquisitions successives d'une société donne lieu à la réévaluation à la juste valeur des actions détenues avant la prise de contrôle et à l'enregistrement en résultat du changement de valeur.

À compter du 1er janvier 2010, en application d'IAS 27 révisée, les transactions (significatives) avec les minoritaires, postérieures à la prise de contrôle, n'affectent que les capitaux propres.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur en fin d'exercice, ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés. Les modalités de réalisation des tests de dépréciation sont présentées en Note 5.1 des comptes consolidés.

Lorsqu'ils sont non significatifs, les écarts d'acquisition négatifs sont repris automatiquement en résultat opérationnel.

3.2. Frais de Recherche et Développement

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de Recherche et Développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- La faisabilité technique du projet est démontrée ;
- Le Groupe PHARMAGEST a l'intention d'achever le projet et de l'utiliser ou de le vendre ;
- Il existe un marché potentiel pour les développements issus de ce projet ou son utilité en interne est démontrée. Ainsi, lorsqu'un module nouveau est développé sur un logiciel existant, ses coûts de développement sont portés à l'actif pour autant qu'ils permettent d'accéder à une clientèle non couverte jusqu'à présent ou de répondre à un nouveau besoin ;
- Les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Se référer à la Note 3.4.1 des comptes consolidés pour la valorisation au 31 décembre 2020.

Les frais de développement activés sont amortis sur la durée d'utilité estimée des projets concernés et font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les frais de développement en cours (non encore amortis) font l'objet de tests de dépréciation en fin d'exercice.

Les modalités de réalisation des tests de dépréciation sont présentées en Note 5.2 des comptes consolidés.

3.3. Autres immobilisations incorporelles

Un actif incorporel est un élément non monétaire sans substance physique qui doit être à la fois identifiable et contrôlé par l'entreprise du fait d'événements passés et porteurs d'avantages économiques futurs. Un actif incorporel est identifiable s'il est séparable de l'entité acquise ou s'il résulte de droits légaux ou contractuels.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminable sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Immobilisations incorporelles	Durée d'utilité	Mode d'amortissement
Relations clientèles	En fonction des caractéristiques des contrats	Linéaire
Logiciels acquis	1 à 5 ans	Linéaire

3.4. Valeur des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

3.4.1. Valeurs brutes des immobilisations incorporelles

Postes du Bilan - En K€	Valeur brute au 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Écart de change	Valeur brute au 31/12/2020
Frais de développement [1]	48 846	7 982	-19	496	413	0	57 718
Relations clientèles [2]	1 493	0	0	0	0	0	1 493
Autres immobilisations incorporelles	10 225	2 949	-323	-507	0	-15	12 329
Ecarts d'acquisition	49 790	16 276	0	0	0	0	66 066
TOTAL	**110 354**	**27 207**	**-342**	**-11**	**413**	**-15**	**137 606**

[1] Dont 16 229 K€ de frais de développement encours non amortis au 31/12/2020.
[2] Constatation d'une relation clientèle suite à l'acquisition de PHARMAGEST LUXEMBOURG.

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écarts d'acquisition et alloué aux Unités Génératrices de Trésorerie pour lesquelles les bénéfices ou synergies de l'acquisition sont attendus.

Une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) renvoie au plus petit groupe d'actifs identifiables générant des rentrées de trésorerie indépendantes de celles qui découlent d'autres actifs ou groupe d'actifs.

Les écarts d'acquisition sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) ou à des groupes d'UGT qui correspondent aux activités du Groupe.

Détail de la valeur comptable des écarts d'acquisition par UGT (en K€) :

Division Solutions Pharmacie Europe			Division Solutions Établissements Sanitaires et Médico-Sociaux	Division Solutions e-Santé	Total Groupe PHARMAGEST
Pôle Pharmacie France	Pôle Pharmacie Belux	Pôle Pharmacie Italie			
39 303	2 164	9 979	12 408	2 212	66 066

3.4.2. Amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles

Postes du Bilan – En K€	Valeur au 31/12/2019	Dotation	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Écart de change	Valeur au 31/12/2020
Frais de développement	24 055	3 471	0	0	73	0	27 599
Relations clientèles	1 493	0	0	0	0	0	1 493
Autres incorporels	5 052	823	-49	0	0	-5	5 821
Écart d'acquisition [1]	0	515	0	0	0	0	515
TOTAL	**30 600**	**4 809**	**-49**	**0**	**73**	**-5**	**35 428**

[1] Au 31 décembre 2020, les tests d'impairment ont conduit à la constatation d'une dépréciation de 515 K€ de l'écart d'acquisition du Pôle Pharmacie Belux.

Les frais de développement ne sont pas dépréciés sur la base des tests de perte de valeur réalisés en 2020.

NOTE 4. - Immobilisations corporelles

4.1. Évaluation initiale et évaluation postérieure

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe PHARMAGEST, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

La valeur comptable des immobilisations corporelles ne fait l'objet d'aucune réévaluation, le Groupe PHARMAGEST n'ayant pas choisi la méthode alternative permettant de réévaluer de façon régulière une ou plusieurs catégories d'immobilisations corporelles.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement de l'acquisition et de la construction d'installations encourus pendant la période de construction sont constatés en charges de la période.

Les subventions perçues au titre de biens amortissables sont amorties au rythme desdites immobilisations et présentées en autres dettes.

Postes du Bilan – En K€	Valeur brute au 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Changement d'estimation	Écart de change	Valeur brute au 31/12/2020
Terrains	585	0	0	0	0	0	0	585
Constructions	6 982	999	-82	0	0	0	0	7 899
Constructions - Leasing	905	0	0	0	0	0	0	905
Constructions -IFRS 16	5 500	1 926	0	0	885	2 639	0	10 950
Matériel	2 173	0	0	0	0	0	0	2 173
Véhicules - IFRS 16	2 013	1 221	0	0	0	389	0	3 623
Autres immobilisations corporelles	17 745	4 597	-574	10	344	0	-4	22 118
TOTAL	35 903	8 743	-656	10	1 229	3 027	-4	48 253

4.2. Amortissements

En application de l'approche par composants, le Groupe PHARMAGEST utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les principaux modes et durées d'amortissement retenus sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilité	Mode d'amortissement
Constructions	15 à 30 ans	Linéaire
Agencements	8 à 30 ans	Linéaire
Installations générales	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	1 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

En K€	Valeur brute au 31/12/2019	Dotation	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Écart de change	Valeur brute au 31/12/2020
Immobilisations corporelles	14 426	2 139	-591	11	238	-4	16 219
Immobilisations corporelles – IFRS 16	1 986	2 582	0	0	10	0	4 578
TOTAL	16 412	4 721	-591	11	248	-4	20 797

4.3. Contrats de location

Dans le cadre de ses différentes activités, le Groupe PHARMAGEST utilise des actifs mis à sa disposition en vertu de contrats de location.

Avec l'entrée en vigueur au 1er janvier 2019 de la norme IFRS 16, le Groupe PHARMAGEST a :

- Appliqué la méthode de transition rétrospective simplifiée, en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme à la date de première application, sans retraitement des périodes comparatives ;
- Utilisé les mesures de simplification suivantes prévues par la norme dans ses dispositions transitoires :
  - exclusion des contrats que le Groupe n'avait pas antérieurement identifiés comme contenant un contrat de location en application d'IAS 17 et d'IFRIC 4 ;
  - exclusion des contrats de location qui arrivent à échéance dans les 12 mois suivant la date de première application ;
  - application des deux exemptions de la norme relatives aux contrats de courte durée et aux contrats portant sur des actifs de faible valeur.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Durée : Les durées retenues sont celles pour lesquelles le contrat a été signé, soit 3 ans pour les véhicules et généralement 9 ans pour les biens immobiliers ;
- Taux d'actualisation : Pour les véhicules, le Groupe PHARMAGEST retient le taux du contrat communiqué par le bailleur. Pour les biens immobiliers, le Groupe retient le taux d'endettement marginal du Groupe.

Les impacts sur les comptes annuels sont :

- Sur le résultat opérationnel, une diminution des charges de location de 2 684 K€ compensée par une augmentation des dotations aux amortissements de 2 583 K€.
- Sur le résultat financier, une augmentation des charges financières de 129 K€.
- À l'actif, des droits d'utilisation pour les véhicules et les biens immobiliers ont été comptabilisés pour respectivement 1 839 K€ et 8 155 K€ nets de dotations.
- Au passif, une dette de location de 10 000 K€.
- Un effet favorable sur le cash-flow net des activités opérationnelles, contrebalancé par une dégradation du cash-flow net des activités de financement (au titre du remboursement en capital de la dette de location).

NOTE 5. - Modalités de réalisation des tests de dépréciation des actifs non financiers

5.1. Tests de dépréciation sur écarts d'acquisition et actifs incorporels

La norme IAS 36 impose de tester les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée (marques) au moins une fois par an et à chaque indice de perte de valeur, et les autres actifs à long terme à durée de vie définie lorsqu'il existe un indice montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur.

Un indice de perte de valeur peut être :

- Une diminution importante de la valeur de marché de l'actif ;
- Un changement dans l'environnement technologique, économique ou juridique.

Une dépréciation de l'actif est comptabilisée lorsque le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la juste valeur la plus élevée entre la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et la valeur d'utilité. La juste valeur se définit comme étant le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou du groupe d'actifs testé. La méthode des cash-flows futurs a été utilisée en l'absence de comparabilité des informations issues des marchés.

En cas de perte de valeur d'une UGT ou d'un groupe d'UGT, la perte de valeur est imputée en priorité à l'écart d'acquisition. Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en « Autres produits et charges opérationnels ».

Le goodwill est alloué / testé au plus bas niveau de groupe d'UGT auquel il est suivi et ce niveau ne doit pas être plus élevé que les secteurs opérationnels du Groupe PHARMAGEST.

Ainsi, l'ensemble des actifs incorporels non amortissables et ne générant pas de cash-flow indépendant et les écarts d'acquisitions sont affectés à chaque UGT (se référer à la Note 3.4 des comptes consolidés) dans le cadre de ces tests de dépréciation.

La méthode de valorisation est basée sur la valorisation par le Discounted Cash-Flow (DCF) attendu pour les années 2021 à 2024 selon les perspectives de business élaborées par le Groupe selon sa stratégie de développement dans son environnement concurrentiel.

Le taux d'actualisation pris comme référence est celui utilisé par les analystes financiers ayant une connaissance du secteur d'activité. Le taux d'actualisation de référence est appliqué sur les activités matures tandis qu'il est ajusté sur les activités en développement afin d'intégrer la notion de prime de risque associée.

La valeur actuelle est déterminée par sommation d'une part, sur la valeur actualisée par UGT des DCF de la période explicite de 2021 à 2024 et d'autre part, de la valeur terminale qui correspond à la valeur de l'actif économique estimée à la dernière année de l'horizon explicite. Cette valeur terminale est mesurée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie disponibles normatifs projetés dès la fin de la période explicite et se poursuivant jusque l'infini par UGT sur base de la dernière année de la période explicite. Le taux de croissance à l'infini est appliqué à l'infini selon notre perception de l'évolution du marché.

Hypothèses retenues

	Division Solutions Pharmacie Europe			Division Solutions Établissements Sanitaires et Médico-Sociaux	Division Solutions e-Santé
	Pôle Pharmacie France	Pôle Pharmacie Belux	Pôle Pharmacie Italie		
Taux d'actualisation	5,40%	9,58%	6,59%	6,40%	9,77%
Taux de croissance à l'infini	1,80%	2,40%	2,50%	2,30%	2,50%

Analyse de la sensibilité

La sensibilité des tests a été mesurée autour des paramètres suivants dans les différentes UGT :

- Évolution du taux d'actualisation de +/- 0,5 point de base ;
- Évolution du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 point de base ;
- Évolution des hypothèses retenues par la Direction dans son Business Plan à 5 ans fixées à -15% et -30%.

	Test de sensibilité	Valeur des actifs en base 100
Évolution du taux d'actualisation	-0,5 point	114,7
	+0,5 point	88,7
Évolution du taux de croissance à l'infini	-0,5 point	89,9
	+0,5 point	113,2
Prévisions du Business Plan à 5 ans	-15%	85,8
	-30%	73,3

La base 100 est définie comme la valeur recouvrable des actifs testés par UGT.

L'analyse de sensibilité aux paramètres ci-avant précisés n'a pas fait apparaître d'éléments actualisés générant une valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable des actifs testés.

La nature du modèle économique du Groupe PHARMAGEST lui offre une forte résilience grâce à la récurrence de son chiffre d'affaires (> 66%) dans le domaine de la santé.

5.2. Tests de dépréciation des frais de développement

La norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs » requiert la réalisation et documentation de tests de dépréciation par projet :

- En cas d'indice de perte de valeur pour les frais de développement en cours d'amortissement ;
- Annuellement pour les frais de développement non encore mis en service.

L'estimation de la valeur recouvrable des projets est réalisée en application de la méthode des Discounted Cash-Flows. Une évaluation de la durée de vie de chaque projet est effectuée afin de tenir compte du marché concerné. Le Groupe PHARMAGEST n'a pas détecté d'indices de pertes de valeurs.

NOTE 6. - Financement et instruments financiers

6.1. Actifs financiers non courants

Valeurs brutes des actifs financiers non courants :

Valeurs brutes - En K€	Valeur au 31/12/2019	Augmentation	Diminution	Reclassement	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2020
Dépôts, cautionnements et prêts [1]	671	10	-14	0	47	714
Placements [2]	47 392	0	-6 254	0	0	41 138
Autres participations [3]	2 765	0	-115	0	0	2 650
TOTAL	50 828	10	-6 383	0	47	44 501

[1] Au 31 décembre 2020, les dépôts et cautionnements reçus des filiales WELCOOP ayant leur adresse au Campus PHARMAGEST sont de 57 K€.

[2] Au 31 décembre 2020, le solde des placements s'analyse de la façon suivante :

- *Contrat de capitalisation en unités de compte : 26 035 K€ ;*
- *Placements en assurance-vie : 3 024 K€ ;*
- *Contrat Natixis regroupant deux types de placements, un en fonds euros et un second composé d'UC adossées à un compte à terme : 12 079 K€.*

À la clôture, les placements sont valorisés à la juste valeur (valeur de rachat).

[3] Dépréciées à hauteur de 105 K€ au 31 décembre 2019 et liquidées au 31 décembre 2020.

6.2. Actifs financiers courants

Les gains et pertes latents par rapport au prix d'acquisition des placements, dont le support est en fonds euros, sont systématiquement comptabilisés en résultat jusqu'à la date de cession.

Valeurs nettes - En K€	31/12/2020	Dont variation de périmètre	31/12/2019
Contrat de capitalisation [1]	29 651	0	29 242
Autres actifs financiers	0	0	0
TOTAL	29 651	0	29 242

[1] Contrat d'investissement avec Fonds Euros souscrit auprès d'AXA avec un profil d'investissement assimilable à des OAT assorti d'une garantie du capital net investi et des intérêts passés. La juste valeur du contrat correspond à la valeur liquidative à tout instant, soit la valeur comptable. Le rendement a été confirmé sur la base de la rémunération garantie.

6.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est détenue dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme et comprend les liquidités en compte courant bancaire et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie sont constitués des placements de maturité inférieure à 3 mois, aisément convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de variation de valeur, détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme.

Valeurs brutes - En K€	31/12/2020	Dont variation de périmètre	31/12/2019
SICAV / Comptes à terme	6 939	0	11 775
Disponibilités	26 691	0	9 591
TOTAL	33 630	0	21 366

6.4. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêts sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission éventuels, dans la mesure où ils sont incrémentaux et directement rattachables, sont le cas échéant amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des emprunts.

La méthode d'évaluation retenue est la valeur plancher actualisée des indices de révisions contractuels.

En K€	31/12/2020				Dont changement d'estimation	Dont variation de périmètre	31/12/2019
	Montant brut	À - 1 an	De 1 à 5 ans	À + 5 ans			Montant brut
Découverts bancaires	411	411	0	0	0	0	344
Emprunts auprès d'établissements de crédit [1]	51 264	11 066	36 404	3 794	0	359	40 599
Cautions [2]	2 235		2 235	0	0	0	2 174
Dettes options de ventes sur minoritaires [3] [4] [5]	7 687	2 839	4 848	0	0	0	8 502
Dettes Crédit-Bail	174	41	133	0	0	0	239
Dettes IFRS 16	10 000	2 404	5 680	1 916	3 064	809	5 564
Emprunts / dettes financières	43	43	0	0	0	0	53
TOTAL	71 814	16 804	49 300	5 710	3 064	1 168	57 475

[1] Les emprunts ne sont pas soumis à covenants bancaires et sont exclusivement à taux fixes.

[2] Ces passifs non courants sont constitués de cautions reçues dans le cadre du service de mise à jour SESAM-Vitale, service dont la durée est de 36 mois reconductible tacitement.

[3] Les actionnaires minoritaires des entités CAREMEDS et MULTIMEDS disposent d'une option de vente à PHARMAGEST INTERACTIVE à échéance 6 ans à compter de la prise de participation majoritaire du Groupe PHARMAGEST.

[4] Les actionnaires minoritaires de PHARMAGEST ITALIA disposent d'une option de vente à PHARMAGEST INTERACTIVE à échéance 5 ans à compter de la prise de participation majoritaire du Groupe PHARMAGEST.

[5] Les actionnaires minoritaires de SVEMU disposent d'une option de vente à PHARMAGEST INTERACTIVE à échéance 5 ans à compter de la prise de participation majoritaire du Groupe PHARMAGEST.

Analyse des emprunts auprès d'établissements de crédit par échéance et par nature de taux :

Échéances - En K€	Taux fixe	Taux variable	Total
À - 1 an	11 066	0	11 066
De 1 à 5 ans	36 404	0	36 404
À + 5 ans	3 794	0	3 794
TOTAL	51 264	0	51 264

6.5. Résultat financier

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Produits de trésorerie (1)	1 340	1 266
Coût de l'endettement brut (2)	-571	-502
Gains et pertes sur écarts de changes (3)	118	61
Autres produits et charges financiers (4)	-1 077	668

(1) Les produits de trésorerie sont constitués des revenus des valeurs mobilières de placement.
(2) Le coût de l'endettement brut est principalement constitué de la charge d'intérêts sur emprunts.
(3) Les gains et pertes sur écarts de change sont principalement liés aux produits structurés en USD.
(4) Les autres produits et charges financiers intègrent les ajustements de juste valeur des placements financiers, ce compris pour les exercices antérieurs.

6.6. Gestion et contrôle des risques financiers

6.6.1. Risque de liquidité

Le Groupe PHARMAGEST a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face aux échéances à venir.

Au 31 décembre 2020, le Groupe PHARMAGEST dispose de différents niveaux de liquidité selon les horizons temporels suivants:

- À très court terme, le Groupe PHARMAGEST bénéficie d'une trésorerie disponible de 33,6 M€ ainsi que d'autorisations de lignes de découvert non utilisées pour un montant de 25,6 M€ ;
- À court terme, le Groupe PHARMAGEST peut recourir aux fonds euros d'une valeur de 29,7 M€ ;
- Afin de faire face à des besoins complémentaires à moyen terme, le Groupe PHARMAGEST peut s'appuyer sur ses placements financiers non courants (se référer à la Note 6.1 des comptes consolidés) d'un montant de 41,1 M€.

Ainsi, la position nette de liquidité disponible du Groupe PHARMAGEST est de l'ordre de 130 M€ ce qui permet de disposer à tout moment des ressources financières suffisantes afin de financer l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement futur, mais également de faire face à tout événement exceptionnel.

Les différentes échéances des emprunts financiers sont présentées en Note 6.4 des comptes consolidés.

Les différentes sources de financement utilisées par le Groupe PHARMAGEST sont les découverts bancaires et les emprunts à moyen et long terme.

Le Groupe PHARMAGEST s'est déjà assuré de la possibilité d'accès au crédit en cas d'investissement significatif.

Par ailleurs, la gestion du risque de liquidité au sein du Groupe PHARMAGEST a pour objectif de rechercher des ressources au meilleur coût et de s'assurer de leur obtention à tout instant.

Ainsi, l'analyse faite par le Groupe PHARMAGEST sur son risque de liquidité lui permet d'être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

6.6.2. Risque de marché

Risque de taux

L'exposition du Groupe PHARMAGEST au risque de taux concerne les emprunts à taux variable (sensibilité à la hausse des taux).

Analyse de la dette financière brute par échéance, nature et niveau de taux :

En K€	Taux fixe				Taux variable
Échéances	Valeur comptable	Inférieur à 2%	Entre 2% et 4%	Plus de 4%	
2021	11 066	11 066	0	0	0
2022	10 869	10 869	0	0	0
2023	10 636	10 636	0	0	0
2024	9 509	9 509	0	0	0
2025	5 390	5 390	0	0	0
Au-delà	3 794	3 794	0	0	0
TOTAL	51 264	51 264	0	0	0

Risque de change

Dans son activité, le Groupe PHARMAGEST est très peu exposé au risque de change dans la mesure où la très grande majorité de ses achats et ventes est réalisée en euro.

Risque sur actions et autres instruments financiers

Le Groupe PHARMAGEST ayant fait le choix pour un support en unités de compte afin d'améliorer le rendement de sa trésorerie disponible, le Groupe PHARMAGEST s'estime peu exposé à cette nature de risque.

Néanmoins, une attention particulière est portée sur la situation financière de la société AXA, gestionnaire du contrat de capitalisation.

6.6.3. Risque de crédit / contrepartie

Sur la base d'analyse de risque de contrepartie régulièrement actualisée, les créances sur les principaux débiteurs, représentés par les différents leasers actifs auprès des pharmaciens, ne font pas l'objet de dépréciation significative (retards de paiement très majoritairement inférieurs à 2 mois). La part des facturations financées par les leasers représente 29% du chiffre d'affaires consolidé 2020 (normes 99.02) dont 92,5% sont réalisés par les leasers en relation régulière avec HEALTHLEASE et NANCEO.

Les créances clients qui ne sont pas dépréciées sur base individuelle au 31 décembre 2020 ont été analysées. Un règlement a été reçu après la clôture pour la majorité d'entre elles (se référer à la Note 7.4 des comptes consolidés).

6.6.4. Risque lié aux effets du changement climatique

Au regard de ses activités, le Groupe PHARMAGEST n'est pas spécifiquement exposé aux risques liés aux effets du changement climatique.

6.7. Engagements hors bilan liés au financement du Groupe

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles [1]	9 303	8 974
Créances cédées non échues	0	0
Autres engagements financiers donnés	0	0
TOTAL	9 303	8 974

[1] L'intégralité des nantissements a été donnée à la souscription d'emprunts bancaires. Le montant indiqué correspond au solde des emprunts concernés au 31 décembre 2020.

Le Groupe PHARMAGEST ne dispose pas d'engagements hors bilan reçus (hors lignes de crédit reçues et non utilisées pour 25,6 M€) pouvant avoir un impact financier significatif lié au financement du Groupe PHARMAGEST.

À la connaissance du Groupe PHARMAGEST, il n'existe pas à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2020 d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

NOTE 7. - Données opérationnelles

7.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST comprend essentiellement les revenus liés aux activités suivantes :

- Ventes de configurations et de matériels,
- Maintenance et vente de bases de données,
- Prestations de formations et nouveaux produits,
- Autres prestations.

Le produit des ventes de configurations et de matériels est enregistré quand le contrôle des biens est transféré à l'acquéreur.

Les prestations de maintenance sont enregistrées linéairement sur la durée des contrats.

Les prestations de formations et nouveaux produits sont constatés au moment de la prestation et de la cession du droit d'usage.

Les autres prestations sont enregistrées au moment de la réalisation de la prestation.

Chiffres d'affaires nets :

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de configurations et de matériels	76 494	71 317
Maintenance et vente de bases de données	64 270	57 593
Prestations formations et nouveaux produits	28 969	27 558
Autres prestations	2 021	2 101
TOTAL	171 754	158 569

7.2. Information sectorielle

Les activités du Groupe PHARMAGEST sont regroupées au sein de Divisions :

- **Division Solutions Pharmacie Europe** : Correspond essentiellement au secteur de l'informatique officinale.
- **Division Solutions e-Santé :** Combinaison du secteur de l'innovation de technologies d'infrastructures pour l'e-Santé, dont les applications liées au télé-suivi médical, et du secteur offrant des prestations aux industries pharmaceutiques.
- **Division Solutions Établissements Sanitaires et Médico-Sociaux :** Correspond au secteur de l'informatique pour les professionnels de santé intervenant aux domiciles des patients ou en structures d'hébergement médico-sociales et sanitaires.
- **Division Fintech :** Correspond au secteur des solutions de financement de biens en location pour le secteur tertiaire de NANCEO.

Ces Divisions sont des regroupements de services, pôles, agences et entités juridiques ayant une activité commune.

31/12/2020 - En K€	Divisions			Total
	Pharmacie Europe	ESMS [1]	Autres [2]	
Chiffre d'affaires	127 310	26 193	18 251	171 754
	74%	15%	11%	
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-5 701	-1 522	-1 792	-9 015
	63%	17%	20%	
Résultat opérationnel courant	30 053	9 724	6 872	46 648
	64%	21%	15%	
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	23,61%	37,12%	37,65%	27,16%

[1] Division Solutions Établissements Sanitaires et Médico-Sociaux.
[2] La rubrique « Autres » correspond aux Divisions Solutions e-Santé et Fintech.

31/12/2019 - En K€	Divisions			Total
	Pharmacie Europe	ESMS [1]	Autres [2]	
Chiffre d'affaires	121 193	19 507	17 869	158 569
	76%	12%	11%	
Amortissements d'actifs corporels et incorporels	-4 596	-1 092	-1 756	-7 444
	62%	15%	24%	
Résultat opérationnel courant	28 351	7 347	5 151	40 849
	69%	18%	13%	
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	23,39%	37,66%	28,83%	25,76%

[1] Division Solutions Établissements Sanitaires et Médico-Sociaux.
[2] La rubrique « Autres » correspond aux Divisions Solutions e-Santé et Fintech.

Les données par activités sont issues du reporting interne établi suivant le référentiel des comptes consolidés aux normes françaises, complétées des reclassements et retraitements liés aux normes IFRS.

7.3. *Saisonnalité de l'activité*

Il n'existe pas de caractère saisonnier ou cyclique significatif des activités.

7.4. *Créances clients*

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti. Une dépréciation est constituée lorsque l'encours comptable est supérieur au montant recouvrable.

En K€	31/12/2020			Dont variation de périmètre	31/12/2019
	Montant net	À - 1 an	À + 1 an		Montant net
Clients [1]	31 767	31 767	0	1 660	34 565
Autres créances	9 047	9 047	0	525	7 959
TOTAL	40 814	40 814	0	2 185	42 524

[1] Toutes les créances constituant la balance âgée consolidée ci-dessous ont fait l'objet d'une étude individualisée, elles sont provisionnées selon l'évaluation d'un risque de non-recouvrement individuel avéré en association avec les règles suivantes :

- *Créances < 180 jours : Provision N/S*
- *Créances entre 180 et 360 jours : Provision de 50%*
- *Créances > 360 jours : Provision de 100%*

Ainsi, la provision constituée fin 2020 est de 594 K€ contre 645 K€ fin 2019.

Le solde clients se décompose ainsi par tranche (en K€) :

Montant net	Non échu	<60 jours	60<X<180 jours	> 180 jours
31 767	21 945	7 730	1 076	1 016

Compte tenu du fait que les créances sont des créances à court terme, et en l'absence d'évolution significative de la qualité des contreparties, la juste valeur des créances est proche de leur valeur comptable.

En K€	31/12/2019	Entrée de périmètre	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	31/12/2020
Provision pour dépréciation de comptes clients	645	21	378	-450	0	594

7.5. *Stocks*

Les stocks et travaux en cours sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition : le matériel sérialisé est évalué selon le principe du coût individuel et le matériel réparable non sérialisé, de faible valeur, est valorisé au coût unitaire moyen pondéré.

À chaque clôture, ils sont valorisés au plus bas de leur coût de revient et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

En K€	31/12/2020			Dont variation de périmètre	31/12/2019
	Montant brut	Dépréciation	Montant net		Montant net
Composants	0	0	0	0	0
Matériel	4 316	-331	3 986	163	3 397
Fournitures	1 756	-50	1 706	1 471	231
Pièces service après-vente	1 282	- 197	1 085	0	813
En-cours	0	0	0	0	0
TOTAL	7 355	-578	6 777	1 634	4 441

7.6. Dettes fournisseurs et autres dettes

En K€	31/12/2020				Dont variation de périmètre	31/12/2019
	Montant brut	À - 1 an	De 1 à 5 ans	À + 5 ans		Montant brut
Dettes fournisseurs	14 214	14 214	0	0	2 014	13 363
Autres dettes	54 424	50 089	4 335	0	1 732	49 799
TOTAL	68 638	64 303	4 335	0	3 746	63 162

7.7. Dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Dotations aux amortissements	9 015	7 444
Provisions sur actifs immobilisés	0	0
Provisions sur actif circulant	-301	101
Provisions pour risques et charges	428	552
TOTAL	9 142	8 097

Les reprises de provisions sont présentées en déduction des dotations.

7.8. Autres produits et charges opérationnels

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Dépréciation écarts d'acquisitions [1]	515	0
TOTAL	515	0

[1] Dépréciation de l'écart d'acquisition Pôle Pharmacie Belux.

7.9. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Obligation contractuelle en matière de crédit-bail	0	0
Obligation contractuelle de location simple mobilière [1]	17	24
Obligation contractuelle de location simple immobilière [1]	0	0
Obligation d'achats irrécouvrables	0	0
Autres obligations contractuelles	0	0
Engagements donnés liés au développement de l'activité	0	0
Engagements fiscaux	0	0
TOTAL	17	24

[1] Valeurs exprimées en TTC correspondant à des loyers à échoir.

Le Groupe PHARMAGEST ne dispose pas d'engagements hors bilan reçus pouvant avoir un impact financier significatif lié aux activités opérationnelles du Groupe.

À la connaissance du Groupe PHARMAGEST, il n'existe pas à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2020 d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

NOTE 8. - Charges et avantages du personnel

8.1. Effectif et masse salariale

L'effectif du Groupe PHARMAGEST en Equivalent Temps Plein (ETP) compte 614 non cadres et 485 cadres.

Les charges de personnel se composent principalement des salaires bruts, des charges sociales et des contributions assises sur les salaires pour 58 196 K€ et de la participation pour 2 658 K€.

8.2. Avantages au personnel

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe PHARMAGEST s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque le Groupe PHARMAGEST n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision figurant dans les comptes consolidés est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetée et prend en compte les charges sociales y afférentes.

Le taux d'actualisation retenu est le taux iBoxx € Corporates AA 10+ à la date de clôture de l'exercice (0,34%).

Les écarts actuariels proviennent des distorsions entre les hypothèses utilisées et la réalité ou la modification des hypothèses de calcul des engagements et les actifs affectés à leur couverture. Conformément aux amendements de la norme IAS 19, les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement en capitaux propres.

Se référer à la Note 11 des comptes consolidés pour l'engagement à la clôture.

8.3. Stock-options

L'application de la norme IFRS 2 a pour conséquence de constater une charge correspondant aux avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements en actions.

Les options sont évaluées par le Groupe PHARMAGEST, par référence à la valeur des instruments de capitaux propres attribués, à la date d'octroi en utilisant un modèle mathématique. Ce modèle permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

Cette valeur est enregistrée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres.

Les plans de stock-options, depuis le 16 octobre 2007, sont soumis à une contribution patronale, recouvrée par les URSSAF. Le taux de cette contribution est fixé à 30% pour les options consenties et les attributions effectuées à compter du 11 juillet 2012.

Le Groupe PHARMAGEST a, conformément aux textes en vigueur, décidé de retenir pour assiette la juste valeur des options au sens d'IFRS 2.

8.3.1. Plan de stock-options sur l'exercice 2014

Information sur les options d'achat d'actions	Information pro forma
Date du Conseil d'Administration	05/12/2014
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	239 780
Dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	
• *Les mandataires sociaux / Administrateurs / Membres du Comité de Direction Financier et Social*	*0*
• *Dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires*	*25 000*
Point de départ d'exercice des options	05/12/2018
Date d'expiration	04/12/2022
Prix de souscription	20,11 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2020	151 404
Nombre d'actions perdues au 31/12/2020	-39 595
Options d'achat d'actions restantes	48 781

8.3.1.1. Bénéficiaires

Bénéficient de ce plan les salariés des sociétés PHARMAGEST INTERACTIVE, EHLS, MALTA INFORMATIQUE et DIATELIC, à l'exception des membres du Comité de Direction Financier et Social de PHARMAGEST INTERACTIVE, des dirigeants mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE et des filiales, sous réserve que ces bénéficiaires répondent aux critères suivants :

- Être inscrit aux effectifs le 5 décembre 2014 ;
- Avoir 2 ans d'ancienneté au 5 décembre 2014 ;
- Être en Contrat à Durée Indéterminée au 5 décembre 2014.

8.3.1.2. Information sur les rémunérations sur base d'actions

Les options ont été évaluées selon le modèle de Black & Scholes. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'évaluation des options :

- Maturité : 6 ans
- Volatilité [1] : 20,00%
- Taux sans risque : 0,45%
- Dividendes attendus : 2,61%
- Turn-over : 5,00%
- Juste valeur de l'option [2] : 12,83 €

[1] Estimée à partir de la volatilité historique sur la base du cours de l'action de PHARMAGEST INTERACTIVE.
[2] Évaluation effectuée en 2014, soit avant la division par cinq du nominal.

Cette contribution a fait l'objet d'une provision dans les comptes 2014 du Groupe PHARMAGEST (exercice de rattachement).

Le montant global de la charge de rémunération s'élève à 500 K€ amortie sur la période d'acquisition des droits de décembre 2014 à décembre 2018.

8.3.2. Plan de stock-options sur l'exercice 2020

Information sur les options d'achat d'actions	Informations
Date du Conseil d'Administration	04/12/2020
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	45 000
Dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	
• *Les mandataires sociaux / Administrateurs / Membres du Comité de Direction Financier et Social*	*45 000*
• *Dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires*	*0*
Point de départ d'exercice des options	04/12/2024
Date d'expiration	03/12/2028
Prix de souscription	74,46 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2020	0
Nombre d'actions perdues au 31/12/2020	0
Options d'achat d'actions restantes	45 000

8.3.2.1. Bénéficiaires

Bénéficient de ce plan Messieurs PAUTRAT Dominique, SUPPLISSON Denis et DE ROTALIER Grégoire, dirigeants mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE et des filiales. Options donnant droit à l'acquisition d'actions existantes de la Société provenant de rachats d'actions effectués par celle-ci dans les conditions prévues par la loi. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre 2020 a décidé :

- qu'ils bénéficieront chacun de QUINZE MILLE (15 000) options d'achat d'actions de la Société ;
- que l'acquisition définitive des options d'achat consenties ne pourra intervenir qu'après une période de 4 ans à compter de la date d'attribution et que la durée de validité des options ne pourra excéder une période de 8 ans à compter de leur attribution ;
- que le prix à payer lors de l'exercice des options d'achat d'actions sera fixé par le Conseil d'Administration au jour où les options seront consenties, conformément aux dispositions prévues par :
  - l'article L. 225-177 du Code de commerce ;
  - l'article L. 225-179 du Code de commerce.

8.3.2.2. Information sur les rémunérations sur base d'actions

Les options ont été évaluées selon le modèle de Black & Scholes. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'évaluation des options :

- Maturité : 6 ans
- Volatilité [1] : 29,1%
- Taux sans risque : - 0,58%
- Dividendes attendus : 1,18%
- Turn-over : 0,00%
- Juste valeur de l'option : 131,28 €

[1] *Estimée à partir de la volatilité historique sur la base du cours de l'action de PHARMAGEST INTERACTIVE.*

Au titre du plan de stock-options sur l'exercice 2020, une charge de rémunération de 26 K€ a été comptabilisée en contrepartie des capitaux propres.

8.4. Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations brutes perçues par les membres des organes d'administration au cours de l'année 2020 se sont élevées à 488 K€. Les sommes perçues incluent PHARMAGEST INTERACTIVE et les sociétés contrôlées. Il n'y a pas d'engagement en matière de pensions en dehors de ceux comptabilisés. Le montant versé au titre de l'article 83 pour les dirigeants s'est élevé à 52 K€. Aucune avance ni aucun crédit n'a été accordé aux membres des organes de direction par PHARMAGEST INTERACTIVE

et les sociétés contrôlées.

Par ailleurs, la provision pour indemnités de départ en retraite intègre un montant de 197 K€ concernant les membres des organes de direction.

NOTE 9. - Impôts sur les résultats

9.1. Impôts sur les résultats

Le Groupe PHARMAGEST calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

9.1.1. Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE)

Le Groupe PHARMAGEST considère que la Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE) égale à 1,5% de la valeur ajoutée produite, présente les mêmes caractéristiques que le calcul de la cotisation minimale de la Taxe Professionnelle (TP), également plafonnée sur cette base (valeur ajoutée). Ainsi, la CVAE est comptabilisée au compte de résultat selon l'affectation identique à l'ancienne TP et ne génère de ce fait pas d'impôt différé passif (cf. communiqué du Conseil National de la Comptabilité, devenu Autorité des Normes Comptables, en date du 14 janvier 2010).

9.1.2. Charge d'impôt

Elle s'analyse comme suit :

En K€	31/12/2020
Impôt courant	12 691
Contribution sur dividendes	0
Impôt différé	706
TOTAL	13 397

9.2. Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Ils sont évalués sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée.

Le Groupe PHARMAGEST a retenu un taux de 25% pour le calcul de ses impôts différés, taux qui correspond au taux applicable le plus probable au moment du recouvrement de l'impôt.

Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles, de déficits fiscaux et de crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées.

9.2.1. Réconciliation entre impôt théorique et impôt réel

En K€	31/12/2020
Résultat net des sociétés intégrées	32 666
Impôt sur les résultats	13 397
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	**46 063**
Charge d'impôt théorique au taux légal d'impôt sur les sociétés (28%)	**12 897**
Différences permanentes	217
Différence de taux	35
Déficits non activés	280
Société mise en équivalence	-33
Contribution sociale et abattement	0
Contribution sur dividendes	0
Charge d'impôt effective	**13 397**
Taux effectif d'imposition	29,08%

9.2.2. Impôts différés actifs et passifs

L'analyse des variations des impôts différés actifs et passifs est présentée dans le tableau ci-dessous :

En K€	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Total impôts différés nets
Au 31 décembre 2019	**2 795**	**-635**	**2 160**
Variations impactant l'année 2020	-457	-220	-677
Au 31 décembre 2020	**2 337**	**-855**	**1 483**

Les impôts différés sont comptabilisés en situation nette par société.

Les principaux actifs et passifs d'impôts différés sont les suivants :

En K€	31/12/2019	Variation	Variation périmètre	31/12/2020
Effet des reports déficitaires [1]	**695**	**-61**	**0**	**634**
Effet fiscal des différences temporaires liées aux :				
Provisions pour retraites	1 158	107	51	1 316
Dettes sociales	654	7	0	661
Dettes fiscales	3	1	0	5
Retraitement marge en stock	34	9	4	47
Autres différences temporaires	68	-30	-19	19
Retraitement réévaluation	0	0	0	0
Retraitement revenus	-98	22	-6	-81
Activation R&D	-3 713	-537	0	-4 250
Leasing	-38	-5	0	-43
Produits constatés d'avance [2]	3 396	-220	0	3 176
Total différences temporaires	**1 464**	**-644**	**30**	**850**
Impôts différés actifs (passifs) bruts	**2 160**	**-706**	**30**	**1 483**
Provision	0	0	0	0
Impôts différés actifs (passifs) nets	**2 160**	**-706**	**30**	**1 483**

[1] Les déficits fiscaux activés concernent principalement l'ensemble des pertes fiscales des sociétés DIATELIC, PHARMAGEST BELGIUM et INTERNATIONAL CROSS TALK. La décision d'activation de ces déficits est basée sur des perspectives d'utilisation dans un horizon à court / moyen terme.

[2] Impact IFRS 15.

Sur autorisation du Conseil d'Administration du 5 décembre 2014, un groupe d'intégration fiscale, dont la société mère est PHARMAGEST INTERACTIVE, a été mis en place à compter du 1er janvier 2015. Il est aujourd'hui composé des sociétés PHARMAGEST INTERACTIVE et DIATELIC. La convention d'intégration fiscale prévoit que l'impôt est calculé dans chaque filiale comme en l'absence d'intégration fiscale selon le principe de neutralité, les pertes et les profits de cette intégration étant enregistrés chez la société mère, PHARMAGEST INTERACTIVE. Les déficits fiscaux réalisés dans ce cadre s'élèvent globalement à 868 K€.

Le Groupe PHARMAGEST a décidé de ne pas activer les déficits des filiales SAILENDRA et NOVIA SEARCH pour un montant de déficit de 2 018 K€ soit un total d'impôt différé actif de 505 K€.

NOTE 10. - Capitaux propres et résultat par action

10.1. Capital social et réserves

Le capital de PHARMAGEST INTERACTIVE est composé de 15 174 125 actions d'une valeur nominale de 0,20€. Il n'existe qu'une catégorie d'action pour laquelle à chaque action est attaché un droit de vote. Le nombre d'actions en circulation n'a pas varié au cours de l'exercice.

Les réserves part Groupe du Groupe PHARMAGEST s'élèvent à 109 508 K€ dont 13 207 K€ de prime d'émission, (31) K€ d'écart de conversion, 473 K€ de réserve légale et 95 859 K€ d'autres réserves.

10.2. Actions propres détenues par PHARMAGEST INTERACTIVE

Le poste comporte 105 161 actions PHARMAGEST INTERACTIVE détenues par la société à 100%.
La valeur boursière de l'action PHARMAGEST INTERACTIVE au 31 décembre 2020 s'établit à 111,40 €.

10.2.1. Contrat de liquidité

Le contrat d'animation du cours est détenu à 100% par PHARMAGEST INTERACTIVE et GILBERT DUPONT en assure la gestion.

Caractéristiques du contrat :

- Les interventions de l'animateur ont pour seul objectif de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de cotations des titres ainsi que d'éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché ;
- Le contrat ne prévoit pas de titres ou disponibilités réservés au fonctionnement du contrat. Néanmoins, lorsque le solde espèces ou titres porté au crédit du contrat de liquidité apparaît insuffisant pour lui permettre d'assurer la continuité de ses interventions au titre du contrat, l'animateur se concerte avec l'émetteur pour déterminer les moyens d'y remédier ;
- Le contrat est conclu pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction et peut être résilié par l'Emetteur sans préavis (avec un préavis de 30 jours si c'est à l'initiative de l'Animateur) ;
- Les achats réalisés sont encadrés par l'autorisation annuelle de l'Assemblée Générale sur le programme de rachat.

Pour l'année 2020, les mouvements sur le contrat de liquidité ont été les suivants :

- Achats : 93 312 actions au prix moyen de 74,71 € ;
- Ventes : 94 629 actions au prix moyen de 73,61 €.

L'évaluation est faite au prix moyen pondéré.

Au 31 décembre 2020, les moyens figurant au compte de liquidité étaient de 1 699 actions et le solde en espèces du compte de liquidité était de 284 K€.

10.2.2. Programme de rachat d'actions (hors contrat de liquidité)

En 2014, PHARMAGEST INTERACTIVE a acquis 39 102 actions au prix moyen de 99,45 € soit après division du nominal, 195 510 actions au prix moyen de 19,89 €. Ce volume d'achat est à mettre en lien avec le plan de stock-options mis en place sur la même année (se référer à la Note 8.3.1 des comptes consolidés).

PHARMAGEST INTERACTIVE a acquis :

- En 2017, un complément de 27 251 actions au prix moyen de 39,46 € ;
- En 2018, un complément de 7 964 actions au prix moyen de 49,89 € ;
- En 2019, un complément de 24 141 actions au prix moyen de 55,80 € ;
- Aucun achat en 2020.

10.3. Dividendes

Le dividende payé en 2020 sur les résultats de 2019 s'élève à 13 548 K€, soit 0,90 € par action.

Une distribution de dividendes aux actionnaires hors groupe à hauteur de 365 K€ a été prise en compte dans la situation annuelle d'ADI, de 500 K€ dans la situation de KAPELSE, et de respectivement 44 K€ et 41 K€ pour CAREMEDS et MULTIMEDS.

La proposition de dividende qui sera faite à la prochaine Assemblée Générale Annuelle est de 0,95 € par action.

10.4. Résultat par action

Le résultat de base par action correspond au résultat net part du Groupe PHARMAGEST de l'exercice attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise et susceptibles d'accroître le nombre d'actions en circulation.

Résultat par action – Part du groupe	31/12/2020	31/12/2019
Résultat net de l'exercice (en €)	**30 714 387**	**28 393 379**
Nombre d'actions	**15 174 125**	**15 174 125**
Nombre d'actions autocontrôle	105 161	148 810
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	15 068 964	15 025 315
Résultat de base par action (en €)	**2,04**	**1,89**
Nombre restant de stock-options	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	15 174 125	15 174 125
Résultat dilué par action (en €)	**2,02**	**1,87**

NOTE 11. - Provisions et passifs éventuels

11.1. Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation probable du Groupe PHARMAGEST, résultant d'événements passés, qui devrait se traduire pour le Groupe PHARMAGEST par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et dont le montant peut être estimé de façon fiable. Lorsque la date de réalisation de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

Provisions pour risques et charges :

En K€	Valeur au 31/12/2019	Dotation	Reprise (provision utilisée)*	Reprise (provision devenue sans objet)	Autres mouve-ments	Variation de périmètre	Valeur au 31/12/2020
Provisions pour litiges (1)	216	62	0	-13	-14	0	252
Provisions pour charges	65	0	0	0	-65	0	0
Provisions pour I.D.R. (2)	4 633	772	-169	0	0	28	5 264
Provisions pour risques des titres mis en équivalence	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	4 914	834	-169	-13	-79	28	5 515

* *Les reprises (provisions utilisées) sont présentées en déduction des dotations au même titre que les reprises pour provisions devenues sans objet.*

(1) *Provisions pour litiges sociaux en cours : 252 K€.*

(2) *Provisions pour I.D.R (Indemnité de Départ en Retraite) : 5 264 K€.*
La norme IAS 19 prévoit la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en capitaux propres ainsi que le calcul du rendement des actifs financiers selon le taux d'actualisation utilisé pour valoriser l'engagement et non selon le taux de rendement attendu.

L'impact du calcul du rendement des actifs financiers selon le taux d'actualisation utilisé pour valoriser l'engagement (et non selon le taux de rendement attendu) a été identifié comme non significatif et donc non retraité au titre de l'exercice 2020 comme sur les périodes précédentes.

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Engagement début période	***5 967***	***5 457***
Coût des services rendus	397	361
Charge financière	46	86
Entrée de périmètre	27	56
Coût des services passés et changement de méthode	0	0
Gains actuariels (+) / Pertes actuarielles (-) générés sur l'exercice	176	7
Engagement réel fin période	***6 613***	***5 967***
Juste valeur des actifs début de période	***1 334***	***1 387***
Rendement attendu des actifs	15	0
Cotisations	0	0
Prestations servies	0	-69
Gains actuariels (+) / Pertes actuarielles (-)	0	16
Juste valeur des actifs fin de période	***1 348***	***1 334***
Provision début de période	4 633	4 070
Provision fin de période	5 264	4 633

Les fonds placés comportent une garantie pour le capital avec un minimum de rentabilité garantie correspondant à 60% du TME (Taux Moyen d'Emprunt d'Etat).

La provision pour indemnité de départ en retraite est déterminée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière et compte tenu des hypothèses suivantes :

- Départ volontaire du salarié (application des charges sociales patronales) ;
- Age de départ à la retraite : 60 - 67 ans ;
- Turn-over : selon les tranches d'âge ;
- Taux d'actualisation :0,34% ;
  Le taux d'actualisation retenu est le taux iBoxx € Corporates AA 10+ à la date de clôture de l'exercice.
- Progression des salaires : 0,8% ;
- Prise en compte d'un aléa viager.

Le Groupe PHARMAGEST a procédé à une évaluation de la sensibilité de la provision pour indemnité de départ en retraite à l'évolution du taux d'actualisation et du taux d'évolution des salaires. Ainsi, une variation de +/- 0,5 point du taux d'actualisation ou du taux d'évolution des salaires entrainerait une évolution comme suit :

	Variation	Impact Provision IDR
Taux actualisation	+ 0,5 point	-6%
	- 0,5 point	N/A
Taux d'évolution des salaires	+ 0,5 point	+8%
	- 0,5 point	-6%

L'impact de la charge financière dans le coût des services ainsi que les rendements attendus des actifs sont présentés en éléments financiers.

11.2. Passifs éventuels

À la connaissance du Groupe PHARMAGEST, il n'existe à ce jour aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe PHARMAGEST.

NOTE 12. - Transactions avec les parties liées

Le Groupe PHARMAGEST n'a pas réalisé d'opérations significatives à des conditions anormales de marché avec les parties liées. Aucune garantie n'a été donnée ou reçue dans le cadre de transactions avec les parties liées.

12.1. Nature des relations avec les sociétés mises en équivalence

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fournisseurs	0	-17
Compte courant	43	43
Charges d'exploitation de la période	0	0
Créances clients	27	0
Produits d'exploitation de la période	0	0

12.2. Nature des relations avec les autres sociétés de LA COOPERATIVE WELCOOP

Le Groupe PHARMAGEST est consolidé par la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de LA COOPERATIVE WELCOOP (54600 - VILLERS-LÈS-NANCY).

La nature des relations avec LA COOPERATIVE WELCOOP et sa filiale MARQUE VERTE SANTE sont principalement des facturations de :

- Management fees qui intègrent : l'assistance stratégique, l'assistance marketing et communication, l'assistance administrative, comptable et fiscale, l'assistance ressources humaines, et l'assistance informatique. Les prestations sont facturées au coût de revient majoré d'une marge de 3% ;
- Quote-part des contrats d'assurance Groupe ;
- Quote-part des contrats réseau ;
- Personnel en temps partagé ;
- Prestations de services commerciaux, informatiques, marketing et administratifs.

En K€	31/12/2020	31/12/2019
Dettes fournisseurs	584	555
Autres dettes	0	0
Charges d'exploitation de la période	1 383	895
Créances clients	650	631
Produits d'exploitation de la période	615	1 588
Produits financiers	0	59

NOTE 13. - Autres informations

13.1.1. Tableau des honoraires des Commissaires aux Comptes

Montant en K€	Cabinet BATT		Cabinet DELOITTE	
	2020	2019	2020	2019
Certification des comptes	**75**	**68**	**48**	**44**
• *Émetteur*	*42*	*40*	*48*	*44*
• *Filiales*	*33*	*28*	*0*	*0*
Autres services	**0**	**0**	**0**	**4**
• *Émetteur*	*0*	*0*	*0*	*0*
• *Filiales*	*0*	*0*	*0*	*4*
TOTAL	75	68	48	48

NOTE 14. - Événements postérieurs à la clôture

- Réalisation d'une Transmission Universelle de Patrimoine de la société DIATELIC à la société PHARMAGEST INTERACTIVE.
- Prise de contrôle de PHARMAGEST INTERACTIVE à hauteur de 100% dans la société ADI pour renforcer son réseau de distribution en Ile-de-France.
- Création de la société PHARMAGEST SERVIZI, filiale à 60% de PHARMAGEST ITALIA.